



Budget Prévisionnel

Saison
2017-2018

Budget Prévisionnel 2017

CHARGES D'EXPLOITATION	Réalisé 2016	BP 2017 PACA	PRODUITS D'EXPLOITATION	Réalisé 2016	BP 2017 PACA
60 - Achats		605 750	70 - Ventes		1 270 200
603 - Variation de stock		1 000	706 - Prestations de services		1 116 500
604 - Achats d'études & prestations de services		563 400	Affiliations		25 000
Licences		380 000	Cotisations		19 000
Mutations		70 000	Engagements		59 500
Formation d'arbitres		25 000	Licences		690 000
Développement		60 000	Mutations		120 000
Manifestation		28 400	Frais stages et formations		203 000
606- Achats non stockés matières & fourn.		41 350	707 - Vente de Marchandises		19 000
Electricité		3 600	Divers		2 000
Matériel technique		21 000	Participation compétition		10 000
Petit matériel		7 500	Participation arbitrage		2 000
Fourn. ménage & divers		2 500	Participation équipement		5 000
Fourn. Administratives		5 500			
Produits pharmaceutiques		1 250	708 - Produits des activités annexes		134 700
61 - Services extérieurs		119 850	Amendes		23 000
611 - Sous traitance générale		55 000	Droits de formation		3 000
Affiliations		25 000	Autres produits activités		3 000
Sous traitance activité		30 000	Part Familles Pôle Masculin		77 000
612 - Crédits baux		20 000	Part Familles Pôle Féminin		28 700
613 - Location		14 500			
Location longue durée		2 000	74 - Subventions d'exploitation		431 500
Loyers immobiliers		11 000	743 - Subv. Ministère des Sports		116 500
Location véhicules		1 500	-CNDS traditionnel		75 000
614 - Charges Locatives & copropriété		13 000	-Emploi		12 000
615 - Entretien & réparations		13 800	-CNDS Pôles		17 500
Travaux, Réparation		1 500	-BOP Sport		12 000
Entretien divers/Mobilier		5 500	744 - Subv. Région PACA		195 000
Maintenance Mat. Informatique		500	-Fonctionnement		140 000
Maintenance Logiciels		1 000	-Haut niveau (PEF)		20 000
Maintenance Copieurs Multifonctions		5 300	-Manifestation		35 000
616 - Assurances		3 050	745 - Subv. FFHB		120 000
618 - Abonnements/Documentation		500	-Fonctionnement		40 000
			-Emploi		80 000
62 - Autres services extérieurs		576 150	76 - Produits financiers		12 500
621 - Personnel extérieur		57 200	Intérêts comptes bancaires		6 500
Services Civiques		1 200	Produits s/cess.val.placem		6 000
Personnel détaché - MAD		56 000			
622 - Honoraires		38 000	77 - Produits exceptionnels		5 000
Honoraires Comptables		5 000	771 - Libéralités / Mécénat		5 000
Honoraires médicaux et paramédicaux		31 000			
Honoraires Divers		2 000	78 - Reprises sur amortissements & provisions		91 540
623 - Publicité, publications, relations publiques		5 500	-Rep. sur fond de réserve Emploi		41 540
Cadeaux, insignes, badges, décés		3 500	-Rep. sur fond de réserve Incendie		36 000
Publication, publicité		2 000	-Rep. Prov. Risq & ch.expl		14 000
625 - Déplacements, missions & réceptions		445 200			
Déplac. Président - Vice Président		7 000	79 - Transfert de charges		1 200
Déplac. CTS/CTF		52 500	791 - Transfert de charges d'exploitation		1 200
Déplacements BD		5 000			
Déplac. Divers		55 700	TOTAL PRODUITS		1 811 940
Déplac.Equipes & Arbitres		39 000			
Hébergement		190 000	RESULTAT FINAL		0
Restauration		65 000			
Missions Administratives		10 500			
Réceptions		20 500			
626 - Frais postaux & Télécom		24 400			
Affranchissements		7 500			
Téléphone & télécopie		16 500			
Internet hébergement		400			
627 - Frais bancaires		1 100			
628 - Divers		4 750			
Cotisations		4 250			
Formation professionnelle		500			
63 - Impôts et taxes		15 590			
631 - Impôts & taxes sur les rémunérations		4 000			
Org.Formation continue		4 000			
635 - Autres impôts & taxes		11 590			
Taxes Foncière		4 400			
Redevance audiovisuelle		140			
Autres impôts & taxes		7 050			
64 - Charges de personnel		446 100			
641 - Rémunération du personnel		309 800			
Rémunérations		307 800			
Prov.Congés Payés		2 000			
645 - Charges Sociales		120 300			
URSSAF + ASSEDIC		97 200			
Retraites		21 000			
Prévoyance		2 100			
647 - Médecine du Travail		900			
648 - Autres charges du personnel		15 100			
Mutuelle Santé		4 000			
Tickets restaurants		10 700			
Part.obligatoire titre transport		400			
68 - Dotation aux Amortissements & Provisions		47 000			
Dotation amort.immo.incorporelles		3 000			
Dotation amort.immo.corporelles		40 000			
Dotation prov. Déprec. Créances		4 000			
69 - Impôts sur les bénéfices		1 500			
TOTAL CHARGES		1 811 940			



TARIFS

Saison
2017-2018

LIGUE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

TARIFS 2017 / 2018

Tarifs en attente de validation AG FFHB

AFFILIATION FÉDÉRALE ET COTISATION

	Tarif affiliation fédérale inclus : abonnement à Hand Mag (65 €), Abonnement Approches du Handball (45 €)	Cotisation Ligue	Total
clubs nationaux	260 €	250 €	510 €
clubs régionaux	210 €	200 €	410 €
clubs départementaux	160 €	50 €	210 €
Nouveau club	110 €	0 €	110 €

LICENCES

(réf. article 26 des statuts et article 8.2. des règlements généraux FFHB)

Le tarif de la part fédérale de la licence, acte par lequel est reconnu le lien juridique entre une personne physique et la fédération, est le même par catégorie de licence et par catégorie d'âge.

ATTENTION

Depuis la saison sportive 2010/2011, une modification importante est apportée à la tarification « assurance ». En effet, le Code du sport impose de dissocier dans le tarif de l'assurance la part « responsabilité civile (RC) » obligatoire, de la part « individuelle accident (IA) » facultative.

Assurance RC obligatoire

Conformément à l'article L 321.1 du Code du Sport, les associations, les sociétés et les fédérations sportives sont dans l'obligation de souscrire pour l'exercice de leur activité des garanties couvrant leur responsabilité civile (RC), celle de leurs proposés salariés ou bénévoles et celles des pratiquants du sport.

Assurance IA facultative

Les fédérations sportives sont tenues d'informer leurs adhérents de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant l'individuelle accident (IA) – dommages corporels – auxquels leur pratique sportive peut les exposer.

Pour ce faire, la FFHB a souscrit auprès de MMA un contrat d'assurance collectif de base comprenant une adhésion facultative à un régime d'assurance de personnes incluant une assistance conformément à l'article 30.3.2 des règlements généraux de la FFHB.

LICENCE PRATIQUANT									
		Part FFHB				Part Ligue			Total
		Maison du Handball	Montant Licence	+ Assurance RC	+ Assurance IA	Assurance obligatoire et facultative incluses	Cotisation	Fond pour l'emploi	
Joueur	Plus de 16 ans	2 €	23,15 €	1,17 €	2,08 €	28,40 €	16 €	1 €	45,40 €
	12 - 16 ans	2 €	13,55 €	0,45 €	0,80 €	16,80 €	12 €	1 €	29,80 €
	Moins de 12 ans	2 €	9,55 €	0,17 €	0,23 €	11,95 €	5 €	1 €	17,95 €
	Blanche joueur	2 €	23,15 €	1,17 €	2,08 €	28,40 €	16 €	1 €	45,40 €
Non compétitive	Loisir	2 €	17,15 €	1,14 €	1,86 €	22,15 €	13,50 €	1 €	36,65 €
	Handfit	2 €	17,15 €	1,14 €	1,86 €	22,15 €	13,50 €	1 €	36,65 €
	Handensemble	2 €	5,55 €	0,40 €	0,70 €	8,65 €	2,35 €	1 €	12,00 €

LICENCE DIRIGEANT									
		Part FFHB				Part Ligue			Total
		Maison du Handball	Montant Licence	+ Assurance RC	+ Assurance IA	Assurance obligatoire et facultative incluses	Cotisation	Fond pour l'emploi	
Dirigeant	Dirigeant	2 €	11,05 €	0,42 €	0,78 €	14,25 €	13 €	1 €	28,25 €
	Blanche Dirigeant	2 €	11,05 €	0,42 €	0,78 €	14,25 €	13 €	1 €	28,25 €

LICENCE ÉVÉNEMENTIELLE									
		Part FFHB				Part Ligue			Total
		Maison du Handball	Montant Licence	+ Assurance RC	+ Assurance IA	Assurance obligatoire et facultative incluses	Cotisation	Fond pour l'emploi	
Licence Événementielle		0 €	0 €	0,05 €	0,10 €	0,15 €	0 €	0 €	0,15 €

LICENCE INDÉPENDANT LIGUE									
Dirigeant		45 €							
Pratiquant		45 €							

Assurances complémentaires optionnelles:

Le licencié qui souhaite améliorer sa couverture peut souscrire séparément et individuellement une des options complémentaires proposées par MMA, comprenant notamment la garantie du versement d'une indemnité journalière en cas d'incapacité de travail, garantie non comprise dans la formule de base, suivant deux formules (coût annuel) :

Option 1	59 €
Option 2	99 €
Option 3	159 €

Option centre de formation
(Accessible uniquement aux joueurs des centres de formation agréés)

Option 1	150 €
Option 2	240 €

DROITS D'ENGAGEMENTS

Pré-Nationale Masculins	400 €
Excellence Masculins	350 €
Honneur Régional Masculins	300 €
Pré-Nationale Féminines	300 €
Excellence Féminines	200 €
Moins de 18 ans Masculins	200 €
Moins de 18 ans Féminines	180 €
Moins de 16 ans Masculins et Féminines	140 €
Moins de 14 ans Masculins et Féminines	120 €
Coupe de Provence Alpes Masculine et Féminine	30 €
Coupe de France Régionale Masculine et Féminine	50 €

DROITS DE MUTATIONS

Plus de 16 ans	190 €
13-16 ans	130 €
Moins de 13 ans, Dirigeant et Jeune Dirigeant	0 €

DROITS DE FORMATION

(réf. article 64.1 des règlements généraux FFHB)

Droit de formation joueur - Valeur du Point	17 €
---	------

DROITS DE CONSIGNATION

Première instance - Commission Régionale	200 €
Appel au Jury d'Appel FFHB	400 €

PÉRÉQUATIONS DE DÉPLACEMENTS

Frais de déplacements des équipes par km A/R (Pour 4 voitures)	1,30 €
---	--------

FOURNITURES

Cartons de marque d'arbitre (par 10)	3 €
Ecussons Jeune Arbitre (par 2)	6 €
Ecussons Arbitre Régional (par 2)	10 €
Brassard "Responsable de salle"	5 €

FRAIS ET AMENDES D'ARBITRAGE

Indemnités d'arbitrage

Pré-Nationale, Excellence, Honneur Masculins et Féminines	40 €
Coupe de Provence Alpes Masculine et Féminine	40 €
Moins de 18 ans Masculins et Féminines	30 €
Moins de 16 ans MED Masculins et Féminines	25 €
Moins de 16 ans Masculins et Féminines	25 €
Coupe de France Régionale Masculins et Féminines	40 €
Indemnités kilométriques, toutes compétitions <i>autoroute remboursée sur justificatif pour une distance A/R supérieure à 150 km.</i>	0,33 € / Km

Frais de conseiller d'arbitres, de délégué arbitrage (A la charge de la Ligue)

Match sec seniors	46 €
Match sec jeunes	41 €
Tournoi (3 matchs et +)	51 €
Indemnités kilométriques, toutes compétitions <i>autoroute remboursée sur justificatif pour une distance A/R supérieure à 150 km.</i>	0,30 € / Km

Amendes Arbitre

Nombre d'absence du/des arbitres officiellement désignés	
1 ^{ère} Absence	60 €
2 ^{ème} Absence	70 €
3 ^{ème} Absence	80 €
4 ^{ème} Absence	90 €
5 ^{ème} Absence	100 €

Désistement de l'arbitre à partir du lundi précédent la rencontre	50 €
---	------

PÉNALITÉS FINANCIÈRES

liées à l'organisation des compétitions

Non respect de l'obligation de licences	de 100 € à 5 000 € max
Conclusion de rencontre non parvenue dans les délais	50 €
Droits pour modification de date et/ou d'horaire et/ou de lieu	50 €
Non respect du délai de la mise à jour de la base de données	20 €
Manquement règlementation colle et résine	210 €
Aire de jeu non complètement adaptée aux textes en vigueur	750 €
Non utilisation de la feuille de match électronique (Hors panne informatique)	210 €
Manquement à l'obligation de vérification de la feuille de match (Par club et par mention manquante)	20 €
Manquement à l'obligation d'inscription du secrétaire / chronométreur / responsable salle et terrain	20 €
Manquement au relevé des buts par le secrétaire	20 €
Manquement à l'obligation de vérification de la feuille de match (Par club de l'arbitre et par mention manquante)	10 €
Non respect transmission FDMe : après minuit FDM papier : au delà du 1er jour ouvrable	20 €
Non respect transmission FDMe FDM papier : au delà du 3ème jour ouvrable	130 €
FDM Papier : Mention non lisible ou erronée (Par club et par mention)	20 €
Absence de carton de licence avec justificatif d'identité	20 €
Officiel de banc ou de table non licencié	45 €
Absence de maillots différents	130 €
Non transmission ou non communication d'un résultat	30 €
Absence d'explications de l'arbitre sur une disqualification directe (Par club de l'arbitre)	10 €
Forfait isolé ou match perdu par pénalité > 16 ans	210 €
Forfait isolé ou match perdu par pénalité jeunes et < 18 ans	110 €
Forfait général annoncé 4 jours ou plus avant le début du championnat	frais engagement
Forfait général annoncé 4 jours avant le début de la 1ère journée de championnat > 16 ans	250 €
Forfait général annoncé 4 jours avant le début de la 1ère journée de championnat jeunes et < 18 ans	150 €
Forfait général annoncé après le début de la 1ère journée de championnat > 16 ans	630 €
Forfait général annoncé après le début de la 1ère journée de championnat jeunes et < 18 ans	330 €

liées à l'organisation de rencontres amicales

Absence de déclaration d'organisation	110 €
Absence de demande d'arbitre officiel	110 €
Absence de Feuille de match amical	80 €

liées aux sanctions disciplinaires ou administratives

Le montant des pénalités financières est réduit de moitié pour l'ensemble des sanctions disciplinaires assorties de sursis. Cependant, aucun sursis ne peut être appliqué aux sanctions disciplinaires égales ou supérieures à un an.

Avertissement	30 €
Blâme	33 €
Date de suspension ferme	60 €
Suspension d'un an ou de 2 ans	1 000 €
Suspension de 3 ans et plus	1 400 €
Inéligibilité à temps (par an)	350 €
Radiation	1 600 €
Par date de rencontre à huis clos	150 €
Par date de suspension de salle	190 €

Absence non excusée, d'une personne concernée à une convocation de la commission de discipline :

Première absence	30 €
Deuxième absence	60 €
Troisième absence	135 €

DIVERS

Cotisations

Membre individuel (non administrateur)	45 €
Membre honoraire (cotisation minimale)	100 €
Non retour de document administratif	100 €
Absence Assemblée Générale	250 €
Absence au réunion de la Ligue (SG, COC, CRA, Technique)	60 €